Communiqué de presse des associations d'habitants de Vernier et Satigny et d'AgriGenève

Demi-jonction autoroutière et barreau routier :

Nous voulons que l'Etat nous présente une variante couverte!

AgriGenève et les associations d'habitants se sont rendues à la séance publique du 6 novembre 2017 dédiée à la présentation du projet de nouvelle demi-jonction autoroutière dite du Canada et du nouveau barreau routier dit de Montfleury.

Elles s'attendaient à ce que leur position unanime défendue au préalable (variante tranchée couverte ou souterraine) soit reprise dans la présentation effectuée. Malheureusement, il n'en a rien été. Le seul projet présenté, et ce sans ouverture vers d'autres études, a été celui d'une variante en tranchée ouverte telle que déjà présentée le 31 mai 2017 par les mêmes autorités cantonales. N'ayant reçu aucune écoute malgré la pseudo consultation effectuée, les membres des associations et les agriculteurs ont quitté la salle à l'issue de la présentation en signe de protestation contre l'attitude des autorités cantonales (DETA et DALE).

Les associations et les agriculteurs ont indiqué aux deux magistrats présents, les Conseillers d'Etat Luc Barthassat et Antonio Hodgers, qu'ils attendaient de leur part une reprise claire des études avec pour objectif la présentation d'une variante en tranchée couverte ou souterraine et, qu'à défaut d'une prise en compte de cette revendication légitime, le dialogue était rompu et qu'aucune négociation ne serait possible autour de l'unique variante présentée (variante tranchée ouverte T4).

En l'état du dossier, tant les associations d'habitants que les agriculteurs s'opposeront par toutes les voies légales possibles à la réalisation de cette variante (T4).

Sur le fond, tant les associations d'habitants que les agriculteurs ne sont pas opposés au principe de cette nouvelle liaison qui fait sens mais elles s'opposent formellement à ce projet au rabais ne préservant ni les habitants, ni les intérêts des agriculteurs, ni ceux de la nature et de l'environnement dans le secteur.

Ce communiqué est co-signé par la faîtière des agriculteurs (AgriGenève) et les associations d'habitants de Vernier et de Satigny: Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV), Association de Montfleury, Association de Crotte au Loup, Association La Clairière, Résidences du Canada, Québec en Bois et Association des Habitants de Satigny (AHCSA).

Pour toute information:

Référence AgriGenève : Fabien Wegmüller 079 711 12 80 / wegmuller@agrigeneve.ch

Référence AIVV : Jean-François Bouvier 079 330 20 19 / jf.bouvier@bluewin.ch

Sur demande : prise de position d'AgriGenève et prise de position commune des 8 associations d'habitants (AIVV)